



JEUX MONDIAUX D'ÉTÉ SPECIAL OLYMPICS

BERLIN 2023

Du 12 au 26 juin 2023

ACTE DE CANDIDATURE

JEUX MONDIAUX D'ÉTÉ SPECIAL OLYMPICS BERLIN 2023

Les 16èmes Jeux Mondiaux d'Été Special Olympics se dérouleront à Berlin du 12 au 26 juin 2023. Avec 7000 athlètes venus de 190 pays différents, ces Jeux seront l'occasion de prouver au monde qu'il existe un champion en chacun de nous.

#UnbeatableTogether* sera le slogan de cette édition 2023 qui s'annonce comme les Jeux les plus inclusifs de l'histoire de Special Olympics. L'accent sera ainsi mis sur le sport unifié qui permet à des athlètes en situation de handicap mental de jouer en équipe avec des partenaires issus du milieu ordinaire (clubs, écoles...) pour montrer que notre différence est une force.

Du stade olympique de Berlin en passant par la porte de Brandebourg, les athlètes du monde entier vont concourir dans de magnifiques installations sportives au cœur d'une ville historique.

La France sera dignement représentée à Berlin avec une délégation de près de 100 personnes. Special Olympics France sera engagée dans 10 disciplines (dont 3 en unifié : Tennis de table, Basket 5x5 et Football à 7) avec 65 athlètes et partenaires, 20 coachs et 10 encadrants.

* Ensemble, ils sont invincibles



Le stade olympique de Berlin (74 000 places) où se déroulera la cérémonie d'ouverture



LE PROGRAMME

- 12 JUIN**
Départ de la délégation Special Olympics France
- 12-14 JUIN**
Les athlètes seront accueillis par une ville hôte en Allemagne. Différentes activités leur seront proposées pour s'acclimater, découvrir la culture du pays et s'entraîner
- 15-16 JUIN**
Arrivée de la délégation Special Olympics France à Berlin et entraînements
- 17 JUIN**
Cérémonie d'ouverture au stade olympique de Berlin
- 18-25 JUIN**
Phases de divisionning, compétitions, programmes santé et fête des athlètes
- 25 JUIN**
Cérémonie de clôture à la porte de Brandebourg
- 26 JUIN**
Retour en France

La mission de Special Olympics est de changer le regard de la société sur le handicap mental.

En créant des événements sportifs ouverts à tous, Special Olympics offre aux personnes qui vivent avec un handicap mental la possibilité de vivre la joie du sport, de développer leur estime de soi, de créer des liens d'amitié, de découvrir et de partager le plaisir du succès, de voir leurs capacités reconnues par tous.

Special Olympics France est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique. Elle fait partie du mouvement Special Olympics créée aux Etats-Unis en 1968 et qui rassemble 5.600.000 athlètes dans 201 pays. Le mouvement international bénéficie de la reconnaissance du **Comité International Olympique**. Tous les 2 ans, Special Olympics organise des Jeux Mondiaux d'été et d'hiver.





En plus des compétitions sportives, les athlètes auront accès aux 7 programmes santé :



Health Promotion
Prévention et nutrition



FUNFitness
Physiothérapie



Special Smiles
Soins dentaires



Fit Feet
Podologie



Opening Eyes
Vision



Healty Hearing
Audition



Strong Minds
Santé mentale



LES CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation aux Jeux Mondiaux d'Été Special Olympics Berlin 2023 est ouverte aux athlètes en situation de **handicap mental ou cognitif**, âgés de 15 ans révolus à la date du départ (16 ans pour le judo), ayant une **pratique régulière de la discipline concernée**.

Tout athlète, quelque soit son niveau d'aptitude, peut faire acte de candidature s'il dispose d'une **autonomie** suffisante pour participer à une compétition sportive internationale. Le coach/éducateur a la responsabilité de sélectionner ses sportifs en fonction de leur autonomie, leur motivation, leur niveau et le sérieux du travail réalisé à l'entraînement.

La participation financière individuelle (athlète et coach/éducateur) est estimée entre 700€ et 900€. Cette estimation comprend le voyage A/R Paris-Berlin, les tenues de délégation, l'assurance sportive et rapatriement (MAIF) ainsi qu'une participation aux coûts sur place (hébergement, restauration, visites, cérémonies officielles et transports).

LES STRUCTURES FAISANT ACTE DE CANDIDATURE S'ENGAGENT À :

- Inscrire des athlètes en situation de handicap mental et cognitif
- Avoir obtenu l'accord préalable de leur direction avant de candidater (la lettre d'engagement à compléter et signer et à renvoyer avec le dossier de candidature)
- Financer leur participation (athlètes, partenaires, coaches/éducateurs)
- Adhérer à Special Olympics France a minima pour l'année des Jeux (2022-2023)
- Respecter les délais administratifs qui seront communiqués par Special Olympics France pour la constitution des dossiers et la préparation de la délégation
- Nommer des athlètes, partenaires et coaches/éducateurs remplaçants et constituer un dossier complet pour chacun d'entre eux
- Respecter les règles sanitaires requises pour voyager et imposées par le pays hôte
- Assister à toutes les réunions de délégation en amont de l'évènement
- Respecter la politique de communication qui sera définie par Special Olympics France pour communiquer avant, pendant et après les Jeux Mondiaux d'Été Berlin 2023
- Suivre les règles de fonctionnement de la délégation pendant la durée des Jeux

Les athlètes, ainsi que les coaches/éducateurs, sont sélectionnés prioritairement dans les structures ou associations qui adhèrent, organisent et/ou participent régulièrement à des événements locaux, régionaux ou nationaux Special Olympics France. Les candidatures sont à envoyer d'ici au **30 juin 2022**. La sélection sera effectuée par le jury Special Olympics France d'ici au **31 juillet 2022**. La composition de la délégation française sera dévoilée le **29 août 2022**. Les structures devront ensuite fournir les documents nécessaires d'ici le **21 octobre 2022** (pièce d'identité, autorisation de droit à l'image, certificat médical...).

Pour les activités sportives en unifié, les partenaires (personnes issues du milieu ordinaire) doivent également avoir 15 ans révolus au moment des Jeux. **Les coaches et éducateurs n'ont pas le droit d'être inscrits comme partenaire.**



LA DELEGATION SPECIAL OLYMPICS FRANCE

Tableau de la délégation française à Berlin **en non unifié** :

SPORTS	ATHLÈTES		TOTAL	COACHS/ÉDUCATEURS	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
 ATHLÉTISME	2	2	4	1	1
 BADMINTON	1	1	2	1	1
 BASKETBALL 3X3		5	5		2
 BOCCE	2	2	4	1	1
 GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	Débutant : 1 Intermédiaire : 1	Débutant : 1 Intermédiaire : 1	4	1	1
 JUDO	3	4	7	1	1
 NATATION	2	3	5	1	1
 HOCKEY SUR GAZON - ÉQUIPE MIXTE	6	4	10	2	1

Tableau de la délégation française à Berlin **en unifié** :

SPORTS	ATHLÈTES		PARTENAIRES UNIFIÉS		COACHS/ÉDUCATEURS	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
 TENNIS DE TABLE	2		1		1	
 BASKETBALL 5X5	5		5		3	
 FOOTBALL À 7		6		5		3

Âge minimum obligatoire des athlètes et partenaires : 15 ans révolus (16 ans pour le judo)



ACTE DE CANDIDATURE

A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2022

Association/établissement/club :

Dénomination :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom et fonction du contact administratif :

N° de téléphone : Mail :

Responsable de l'équipe :

Nom et Prénom du coach/éducateur :

N° de téléphone : Mail :

MERCI DE COMPLÉTER LE TABLEAU CI-DESSOUS PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE :

	SPORTS	NOMBRE D'ATHLÈTES		NOMBRE DE PARTENAIRES		NOMBRE DE COACHS/ÉDUCATEURS	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Choix 1							
Choix 2							
Choix 3 (uniquement en unifié)							

Âge minimum obligatoire des athlètes et partenaires : 15 ans révolus (16 ans pour le judo)

Merci de retourner votre acte de candidature accompagné de la lettre d'engagement de votre direction d'ici au 30 juin 2022 à :

Antoine FOURNIER : a.fournier@specialolympics.fr - 07.62.93.18.20

ou par courrier à :

Special Olympics France, 31-33 rue de Neuilly 92110 CLICHY

Les jeux se dérouleront uniquement si toutes les conditions sanitaires et sécuritaires sont assurées. En cas de report ou d'annulation, la décision sera annoncée au moins 3 mois avant la date prévue de départ





CONTACT

ANTOINE FOURNIER

07.62.93.18.20

a.fournier@specialolympics.fr

Special Olympics France
31/33 Rue de Neuilly 92110 CLICHY

www.specialolympics.asso.fr

